



NOUVELLES DE LA BIGORRE

Mensuel édité par l'Association de Diffusion de la Presse Démocratique des Nouvelles de la Bigorre
Prix : 1 € • Juillet - Août 2007 n° 224

ABONNEZ-VOUS !
RÉABONNEZ-VOUS !!!

NOUVELLES DE LA BIGORRE

Administration, rédaction :
4, rue des Haras - 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 93 12 67
Fax : 05 62 93 44 43
lesnouvellesdelabigorre@orange.fr

Directeur de la publication :
Philippe Barrière
Rédacteur en chef :
Myriam Passet
Conception/réalisation
Impression : **Imprimerie Images**
7 rue du 19 mars 1962
Bastillac Innovation - 65000 Tarbes
Commission paritaire :
0409 G 88904

● ÉDITO



Bonjour à tous !

Je m'appelle Camille, ma maman, Marie-Pierre Vieu, ça vous dit quelque chose ?

Voilà, je suis arrivée le 6 août, avec un mois d'avance sur mon rendez-vous ; maman avait prévu d'écrire cet édit, mais voilà elle n'en a pas eu le temps, c'est donc moi qui le fais à sa place.

Après quelques péripéties vite résolues, je peux vous dire que maman va bien et s'émerveille devant ma petite personne. Il paraît que je suis très mignonne et que j'ai déjà une assez jolie voix !

Dès que maman sera reposée et que j'aurai pris un peu de poids, nous ferons connaissance. Cela me tarde.

En attendant, nous vous remercions beaucoup toutes les deux des preuves d'amitié que vous manifestez à notre égard.

Camille



● SOMMAIRE

Edito.....	p. 1
Devoir de vacances	p. 2
Mini traité européen : la riposte s'engage.....	p. 3 à 5
Services publics : rester mobilisés !	p. 6
Electricité gaz : Gare à l'arnaque	p. 6
Paquet fiscal.....	p. 7
Carnet noir	p. 7
Social	p. 8
Culture	p. 8

NOUVELLES DE LA BIGORRE

Abonnement 1 an
☞ 12 € (tarif normal)
☞ 20 € (abonnement de soutien)
☞ 6 € (tarif réduit : étudiants, chômeurs...)

Abonnement Découverte
☞ 3 mois = 3 €

4, rue des Haras - 65000 Tarbes
BNP Tarbes 000100 52 987

Fête de l'HUMA 65 samedi 27 octobre

Cette année, la fête se déroulera exceptionnellement à Capvern

Patrice COHEN SEAT, responsable national du PCF
Jean-Claude GAYSSOT
Jean-Luc MELENCHON, sénateur PRS
et d'autres invités

**Seront présents à cette occasion
pour débattre de l'avenir de la gauche.**
(Le reste du programme sera communiqué ultérieurement)

Devoir de vacances

Après une année chargée en événements politiques et sociaux, Sarkozy et la droite détiennent tous les pouvoirs et ne se gênent pas pour mettre en œuvre rapidement les mesures annoncées et même celles cachées aux Français.

C'est la période d'été et malgré les résistances, les militants, les salariés, les écoliers et les étudiants aspirent à des vacances bien méritées.

Mais attention, le mot vacance a un double sens, le dictionnaire précise que la vacance c'est le temps pendant lequel une autorité publique ou privée ne s'exerce plus. Au vu des derniers résultats électoraux et des analyses politiques on ne peut que conclure que l'autorité de la gauche est vacante. Oui, la gauche, et en particulier le Parti communiste sont vacants.

Alors tous ceux qui ne peuvent pas admettre cette situation réfléchissent, proposent, parlent, prévoient des congrès, des séminaires... que sais-je encore ?

Ce florilège de pensées et d'initiatives se justifie car l'heure est grave. La gauche et le PCF doivent se ressaisir afin que ne disparaissent pas pour longtemps l'espoir d'une société plus juste et plus humaine en France.

Le Comité national a fixé un congrès à l'automne puis un autre en 2008. D'ores et déjà des contributions au débat affluent de la part de nombreux camarades connus ou moins connus. Tout le monde sent bien que cette fois il ne faudra pas se rater et que nous ne pouvons plus nous contenter d'approximations.

Le résultat de Marie-George Buffet à la présidentielle et celui des législatives, malgré le redressement que l'on sait, indiquent assez clairement un processus discontinu et historique de déclin du PCF. Depuis les années 70/80 nous avons cherché toutes les explications (la faute au programme commun, aux alliances de sommet, au manque de militants et de présence sur le terrain, à la gauche plurielle, à l'inversion du calendrier électoral, au vote utile, à la présidentialisation...), nous avons essayé toutes les solutions (développement de la démocratie participative, mutation interne du PC, Bouge l'Europe, les changements d'alliances tournées sur le mouvement social, les collectifs anti libéraux...). Le mal est sans doute plus profond, plus structurel que conjoncturel !

Avec, ne l'oublions pas le recul idéologique terrible que la droite, épaulée par la social démocratie, a su faire monter, il apparaît également de plus en plus évident que la perception du communisme par les électeurs est mauvaise.

Le modèle (ou les modèles passés ou présents) hier positif, aujourd'hui négatif masque aux yeux des gens une grande part de l'apport exceptionnel du PCF à la société française.

A l'heure où de nombreuses voix s'expriment pour refonder la gau-

che, la grande question qui est posée au Parti communiste, c'est de savoir comment à la fois, se démarquer de cette image négative, tout en conservant les fondamentaux du communisme et en s'ouvrant aux autres. Le débat doit être sans tabous et sans préalables : il commence à l'être.

Comme dans tout groupe, de nombreux « leaders d'opinion » se sont exprimés : Francis Wurtz, Claude Cabane, Jean-Claude Gayssot ont créé « Gauche avenir » avec des responsables d'autres mouvances. Roger Martelli, Nicolas Marchand, Michel Laurent, Jack Ralite, Francis Wurtz, Jean-Claude Gayssot, André Gérin, Alain Bocquet, ainsi que les associations : Communistes en mouvement (Rénovateurs) et Communisme 21 (pour la plupart des membres du CN)... ont produit des textes et des réflexions importantes.

Je ne peux évidemment tout citer et je ne peux non plus oublier les nombreuses contributions qui paraissent dans l'Huma.

Nous possédons la plupart de ces textes à la fédération et nous pouvons les fournir au cas par cas aux camarades qui seraient intéressés.

Toute cette effervescence doit être prise au positif. Elle reflète l'ensemble de la diversité des communistes : certains veulent se recentrer sur l'identité communiste, d'autres veulent aller plus loin dans la mutation interne du PC ; d'autres encore veulent abandonner la forme d'organisation politique au profit d'un mouvementalisme sociétal, certains enfin pensent qu'il faut aller vers la création d'un parti de gauche et de transformation autre que le parti communiste.

Il faut prendre tout cela comme une richesse et non comme un handicap, d'autant plus que des préoccupations sont communes à tous ces camarades : se démarquer des dérives droitières dans la gauche, développer la démocratie et être mieux entendus des gens, respecter les fondements du communisme, ne pas s'enfermer dans le refus protestataire et refuser toute prise de responsabilités, créer une offre politique pour dépasser progressivement le capitalisme. Vaste chantier, le pire serait de retomber dans nos vieux démons de l'étiquetage, voir des stalinien d'un côté, des liquidateurs de l'autre, des contre révolutionnaires, des opportunistes, des réformistes... Le pire serait d'oublier que le Parti communiste est un outil au service des gens et que l'enjeu principal n'est pas un débat d'appareil ou de personnes. L'enjeu principal c'est de travailler à rendre la vie meilleure pour notre peuple.

Le débat ne fait que commencer, il y a du temps et de la place pour que celui-ci soit généreux, fraternel et constructif.

Alors bon courage à tous et bon travail dans la durée car ce coup-ci c'est sûr, les devoirs de vacances ne suffiront pas.

Bernard Latger

Le PCF convoque un congrès extraordinaire fin 2007, en vue de la tenue du prochain congrès en 2008

Réuni en Conseil National les 26 et 27 juin derniers, la direction du PCF s'est doté d'un calendrier pour mener à bien sa réflexion. Constatant que « notre résultat à l'élection présidentielle et le déclin électoral du PCF quasi permanent depuis de nombreuses années nous appellent à faire un inventaire général

qui ne soit pas conjoncturel, mais porte bien sur la nature et la pérennité d'un parti communiste dans notre pays, sa capacité à être utile à la transformation sociale » elle invite « à retravailler la voie d'une émancipation humaine de notre temps » appelant dans ce sens à un effort de création, d'innovation, de responsabilité.

Dans ce cadre le Conseil National propose aux communistes d'engager dès maintenant la réflexion après la convocation d'un congrès extraordinaire fin 2007 en vue de la tenue du prochain congrès en 2008

Ce congrès extraordinaire va permettre de poser les termes de la réflexion de fond que nous voulons mener sur le devenir du communisme et d'une gauche d'alternative dans la France du 21ème siècle. Il se préparera en plusieurs étapes :

- D'ici à octobre, une première étape de travail nous permettra de lister les questions et les premières options qui se seront exprimées. Pour y aider un questionnaire (ci-dessous) sera adressé à tous les membres du PCF visant à mieux appréhender leur point de vue, la rédaction de contributions communistes sera encouragée. De même à l'échelle nationale comme locale la création d'espaces d'échange et de confrontation, de forums ou groupes de travail initiés par le parti communiste ou d'autres favoriseront la participation de tous les communistes, de tous les progressistes qui le désirent à cet effort partagé. Un collectif désigné par le conseil national sera en charge d'animer cette phase de préparation du congrès.

- En septembre, la préparation des élections municipales et canto-

nales fera l'objet d'un conseil national spécifique.

- A partir de cet actif, début octobre, seront décidées les formes et modalités du congrès extraordinaire.

- Les 8 et 9 décembre, ce congrès constituera une première synthèse des débats : il précisera la nature et les termes des choix à opérer concernant notre avenir lors du congrès de fin 2008. Il débouchera sur un plan de travail adéquat, intégrant les échéances politiques et électorales futures.

Le congrès extraordinaire du 8 et 9 décembre restera centré sur le fond des questions politiques et idéologiques qui nous sont posées. Cela ne nous exonère cependant pas d'une réflexion affinée et poussée sur le travail de la direction nationale de notre parti, l'organisation et le fonctionnement de l'ensemble de nos directions.

Il est bien entendu que le travail de fond engagé par les communistes doit prendre pied et se nourrir dans la résistance à la droite et au MEDEF. Dès cet été, les communistes appellent à une mobilisation générale dans ce sens.

(Le questionnaire du CN est inséré dans le journal.)

● ÉVÈNEMENT

Mini traité européen : la riposte s'engage

Deux ans après les NON français et néerlandais au traité de constitution européenne, l'Europe est de nouveau en débat et c'est bien une partie de notre avenir qui s'y joue. Un nouveau traité est en cours de rédaction. Il devrait être finalisé puis imposé par les gouvernements des 27 aux peuples d'Europe dans la plus grande précipitation : un sommet européen doit l'adopter à la mi-octobre et sa ratification, sans débat ni consultation populaire, est prévue dans la foulée.

Ce « mini-traité » ne corrige pas la constitution européenne. Il en perpétue, avec une grande hypocrisie, tous les objectifs politiques. Bref l'Europe qui s'y profile n'est pas celle qu'attendent les peuples européens. Elle est celle que nous avons rejetée.

C'est pourquoi le PCF appelle à faire connaître la vérité sur ce nouveau traité et son caractère inacceptable en l'état !

Il appelle aussi à la mobilisation en France et en Europe, dans les semaines qui viennent, pour clarifier son véritable contenu, le modifier en montrant ses conséquences sur la vie quotidienne de nos concitoyens et en soulignant qu'il ne répond pas aux exigences populaires !

Il exige encore un débat public et pluraliste devant déboucher sur un référendum : le Parlement et sa majorité UMP ne peut pas s'octroyer le droit de passer outre le Non des Françaises et des Français.

Quelques arguments pour mener campagne et la pétition initiée par le PCF exigeant un référendum .

Les principales étapes prévues pour le déroulement du processus devant aboutir au futur traité européen.

Le 23 juillet, les ministres des affaires étrangères des « 27 » se sont réunis à Bruxelles pour lancer la Conférence intergouvernementale (CIG). La présidence portugaise de l'Union (qui succède à l'allemande) y a remis un projet de texte du futur traité.

C'est dire combien les dirigeants européens sont pressés d'en finir avec ce problème, comme s'ils craignaient que les citoyens ne s'en saisissent et ne changent la donne...

Les 7 et 8 septembre, une réunion de travail est censée mettre le texte au point

Les 18 et 19 octobre, le Conseil européen des Chefs d'Etats et de gouvernement, réuni à Lisbonne, est censé approuver ce traité.

Si tel est le cas, va s'ouvrir alors la période de ratification. Peuvent se poser des problèmes d'interprétation de certains passages du mandat du traité prétendument « simplifié », au niveau des Etats. Mais surtout, ce bel ordonnancement fait complètement abstraction des sentiments des Européens eux-mêmes à l'égard des politiques menées sous l'égide de l'Union.

Comment les choses se passent-elles concrètement?

Les négociateurs et leurs experts ont en main deux textes: d'une part, les traités actuels; de l'autre, l'ex-projet de traité constitutionnel (TCE - désormais appelé pudiquement « les innovations des travaux de la Conférence Inter Gouvernementale de 2004 »...).

Les traités actuels resteront en vigueur.

Le mandat des négociateurs consiste à intégrer dans ces traités existants tous les aspects nouveaux du TCE, à l'exception des éléments dûment mentionnés. Autrement dit, les dispositions du TCE non citées dans le mandat des négociateurs demeurent valables telles qu'elles figurent dans l'ex-traité constitutionnel.

Il s'agit donc en fait de transférer l'essentiel de l'ex-traité constitutionnel dans les actuels traités. C'est pourquoi le nouveau texte est appelé "traité modificatif".

I Que deviennent, dans le nouveau texte, les questions qui ont été au cœur des débats de la campagne du référendum de 2005?

1/ Sur les dispositions structurant l'actuel modèle libéral.

Il continuera à guider toute la politique économique et sociale de l'Union européenne. La plupart d'ailleurs de ces dispositions n'étaient pas des "innovations du TCE, mais figuraient déjà dans les traités actuels. Elles sont reconduites. Lors de la séance plénière du Parlement du 27 juin dernier, Madame Angela Merkel n'a pas fait dans la nuance « rien ne va changer ! » : « le principe de concurrence ne devait en aucun cas être "sapé" puisqu'il constitue l'une des composantes essentielles du marché unique. »

Ainsi la lecture des conclusions du Conseil européen ne laisse aucun doute sur l'intégrisme libéral inoxydable de ses membres actuels. Dans le chapitre consacré aux « questions économiques, sociales et environnementales », il est rappelé que « la poursuite du renforcement » (sic) de la libre circulation des capitaux continue de « revêtir une importance capitale ».

2/ Sur la place des services publics dans les textes européens.

Rien de changé non plus, par rapport à l'ex-traité constitutionnel, si ce n'est l'ajout d'un « protocole » soulignant, sans plus de précision, « la grande marge de manoeuvre des autorités nationales, régionales et locales dans la fourniture, la mise en service et l'organisation des services d'intérêt économique général d'une manière qui réponde autant que possible aux besoins des utilisateurs ». Les S.I.E.G. (services "d'intérêt économique général") continueront de ne bénéficier que d'un statut dérogatoire, dûment surveillé et soumis aux règles de la concurrence et aux lois du marché.

3/ Sur la charte des droits fondamentaux.

- Son texte ne figurera pas dans le futur traité, mais il y sera fait mention et sa valeur juridique contraignante sera soulignée.
- Un « protocole » annexé au traité précisera que cette Charte en général et son titre IV (les droits sociaux et le droit du travail) ne crée aucun droits justiciables applicables au Royaume Uni.
- La version de la charte qui sera retenue est bien celle de l'ex-projet de traité constitutionnel. Y sont donc inclus ses passages très controversés (par exemple sur le « droit au travail » remplacé par

« le droit de travailler » ou ses « explications établies sous l'égide du Praesidium de la Convention européenne » qui, ajoutées, à l'époque, à la demande de la Grande Bretagne, vident certains articles de toute substance.

4/ Sur la « politique de sécurité et de défense commune ».

- Elle est reprise dans le mandat des négociateurs du futur traité telle qu'elle était dans l'ex traité malgré les nombreuses objections soulevées. Citons en particulier:
- Son allégeance à priori à l'OTAN (On ne sait pas quelle sera la politique de l'OTAN dans l'avenir, mais on s'engage, les yeux fermés, à ne jamais avoir de politique en rupture avec elle...);
- Son injonction à augmenter les dépenses d'armement, souvent fustigée dans les débats de 2005;
- Une dérive militariste de l'Union qui avait consolidé le NON (de gauche).

II Autres « innovations » tirées de l'ex-projet de traité constitutionnel qui figurent dans le mandat des négociateurs du futur traité

- la création d'un poste de Président(e) du Conseil européen pour un mandat de 2,5 ans renouvelable une fois;
- la création d'une nouvelle fonction de Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité;
- l'instauration du système de vote au Conseil à la double majorité (50% des Etats et 55% de la population) à partir de 2014 (avec des mesures transitoires jusqu'à 2017)
- l'extension des domaines où les décisions sont prises à la majorité qualifiée.

D'autres réformes moins connues devront être explicitées. Par exemple:

- la réduction du nombre de Commissaires et le renforcement du rôle du Président de la Commission ;
- l'extension des domaines où s'applique la codécision (Parlement européen et Conseil) ;
- un léger assouplissement des conditions permettant à un minimum de 9 Etats membres de conclure entre eux une « coopération renforcée » ;
- la reconnaissance de l'union comme « personnalité juridique », ce qui lui permet de conclure, en tant que telle, des accords et des traités au nom de tous les Etats membres ;
- la réaffirmation de la primauté du droit communautaire sur le droit national, sous la forme d'une annexe au traité rappelant les arrêts (la jurisprudence) de la Cour de Justice sur le sujet ;
- Un léger allongement du délai accordé aux parlements nationaux (de 6 à 8 semaines) pour examiner les projets d'actes législatifs européens afin de s'assurer que la Commission européenne n'outrepasse pas ses prérogatives (principe de subsidiarité).

Le simple énoncé, non exhaustif, de ces « innovations » institutionnelles, extraites de l'ex-traité constitutionnel, mais qui n'avaient pas fait l'objet d'une large information ni confrontation d'idées en 2005, renforce encore la conviction qu'un débat public d'envergure ainsi

qu'une consultation effective des citoyens et des citoyennes, mis en situation de pouvoir se déterminer en connaissance de cause, s'impose comme une exigence démocratique incontournable.

III- La gauche européenne a un triple défi à relever.

Le marathon décidé au Conseil européen pour adapter le texte du futur traité fait complètement abstraction des sentiments des Européens eux-mêmes à l'égard des politiques menées sous l'égide de l'Union. C'est pourquoi le premier devoir de la gauche européenne est de contribuer à leur expression.

La première étape de ce travail d'appropriation des enjeux de cette bataille par les citoyennes et les citoyens, c'est la clarification du contenu et de la portée du texte en cours d'élaboration. A ce stade, c'est à cela que nous devrions consacrer nos efforts.

En lien avec le Parti de la gauche européenne (PGE), le PCF va porter l'exigence d'un grand débat public et pluraliste conclu par un référendum.

De plus la gauche européenne doit se hisser à la hauteur de la nou-

velle bataille idéologique engagée par un certain nombre de responsables politiques européens tels Nicolas Sarkozy : cela vaut pour la question des « déficits publics », la politique industrielle, les mesures de protection ou les dogmes de la BCE.

Une vraie confrontation sur les options politiques pour la poursuite de la construction européenne s'impose à partir des expériences concrètes vécues par les gens et des contradictions de moins en moins contestables des politiques actuelles de l'Union.

Ainsi le Président de la République dit-il vouloir combattre le dogme de la « concurrence libre » ? Chiche ! Alors, quelles mesures la France envisage-t-elle de prendre pour enrayer l'absurdité économique, écologique et bien sûr sociale de l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence ? Et quelle attitude le gouvernement français va-t-il adopter sur la libéralisation totale des services postaux, discutée au Parlement européen ?

C'est dans le concret et au travers d'actions multiformes pour rompre avec les orientations et les structures actuelles de l'Union que la gauche européenne doit élaborer et faire vivre sa vision alternative.

PETITION

Ce qui doit changer dans le futur traité européen

Nous voulons que l'Union européenne se donne enfin les moyens de répondre à l'attente des citoyennes et des citoyens.

Le débat exceptionnel qui a traversé la société française au moment du référendum de 2005 a particulièrement porté sur trois dimensions de l'ex-projet de traité constitutionnel :

- les structures économiques libérales de la construction européenne actuelle ;
- la Charte des droits fondamentaux ;
- la politique de sécurité et de défense de l'Union. Dans le futur traité européen, ces trois dimensions font de nouveau problème.

Elles doivent faire l'objet d'un large débat public et pluraliste avant toute décision finale des chefs d'Etats et de gouvernement, permettant des changements substantiels, ratifié par référendum.

Nous demandons la mise en débat, d'urgence, des changements suivants :

En ce qui concerne les structures économiques :

- la suppression de toutes les références à " l'économie de marché ouverte où la concurrence est libre (et non faussée) " ;
- la réorientation des missions de la Banque centrale européenne (et son placement sous contrôle parlementaire), afin de pouvoir mobiliser d'importants moyens financiers pour des investissements favorables à la création d'emplois qualifiés, à la formation, aux services publics, à une croissance saine, à la coopération ;
- le remplacement du pacte de stabilité par un pacte de progrès mutuel contre la concurrence destructrice et toute forme de " dumping " fiscal ou social.

En ce qui concerne la Charte des droits fondamentaux :

- la revalorisation des droits sociaux, sur la base d'une consultation du mouvement syndical, et la reconnaissance de droits nouveaux pour les salariés et les citoyens (notamment sur la question des fonds publics, du crédit et des bénéfices des entreprises) ;

- la suppression des mentions restrictives (intitulées " explications ") qui altèrent profondément la portée de certains articles de la Charte ;

- l'égalité en droits de tous les citoyennes et citoyens de l'Union (refus de l'exemption du Royaume-Uni).

En ce qui concerne la politique de sécurité et de défense européenne :

- la suppression de l'article exprimant une allégeance de fait à l'OTAN ; la suppression de l'article enjoignant aux Etats membres d'augmenter leurs dépenses militaires ;

- la suppression de l'article évoquant les " missions " militaires destinées à " préserver les valeurs de l'Union " et à " servir ses intérêts " et favorisant " une coopération structurée " entre les Etats prêts aux " missions les plus exigeantes " ;

- nous demandons que la ratification du futur traité ait lieu par référendum.

Ce qui doit changer dans le futur traité européen

Nous demandons la mise en débat, d'urgence, de ces changements !

NOM :

Prénom :

Ville :

A renvoyer à PCF 65, 4 rue des Haras 65 000 Tarbes ou signez sur internet <http://www.pcf.fr>

Services publics : rester mobilisés!

Malgré leur absence dans les thèmes abordés par les grands candidats aux dernières élections, les services publics sont toujours présents dans l'actualité.

Lors de ces élections, seuls les candidats communistes, ont abordé la question du service public dans sa globalité et ils ont eu raison.

En effet rien que sur notre département cette question est plus que jamais d'actualité.

Les fermetures des maternités de Lourdes et Lannemezan fragilisent le système de santé du département.

Les suppressions de postes et les fermetures de classes à l'éducation nationale ne peuvent qu'aggraver l'inégalité des chances.

Les fermetures de bureaux de Poste ainsi que la réduction de leurs horaires d'ouverture comme à Capvern les Bains rendent plus difficile le service aux usagers.

Des services essentiels comme l'eau, le ramassage des déchets sont dans la majorité des communes dans les mains du privé.

Avec la réalisation de l'Opération de Rénovation Urbaine la ville de Tarbes va perdre 279 logements sociaux.

Le transport de marchandises par le rail est presque inexistant dans notre département.

Les critères de rentabilité pour faire face à l'ouverture du marché imposent à EDF de réduire ses frais de maintenance comme pour le barrage de Pragnères.

Ces quelques exemples montrent que depuis des années les services publics de notre département, comme dans le reste de la France et en Europe sont fragilisés.

Cette offensive contre le service public a pour objectif de faire passer dans la sphère marchande des pans entiers de l'économie au profit de multinationales ayant accumulé des capitaux colossaux.

Face à cette offensive les résistances s'organisent; celles des salariés des services publics, comme les agents d'EDF GDF qui se sont battus contre la privatisation de leurs entreprises, celles des usagers qui comme ceux de la Poste se sont organisés en collectifs de défense de la POSTE.

De l'ensemble de ces luttes est née la Convergence Départementale pour la Défense et le Développement des Services Publics à l'occasion d'une manif en juin 2006 pour défendre les services publics. Elle réunit des syndicats, les partis de gauche dont le PCF, des comités d'usagers et s'est donné pour but de faire converger les luttes autour du service public.

Résistance politique aussi comme contre la constitution Européenne qui prônait la " concurrence libre et non faussée " en totale contradiction avec la notion de solidarité qui impulse le service public. On le sait les communistes ont pris toute leur part à la victoire du non.

Tout comme ils prennent leur part à la campagne d'information invitant nos concitoyens à boycotter les tarifs non régulés pour l'énergie.

Il nous faut continuer à prendre toute notre place dans les batailles pour la sauvegarde et le développement des services publics car cela est l'un des éléments essentiels d'une politique alternative de gauche.

Pierre LOZES

Electricité et Gaz :

GARE à l'ARNAQUE : Restez branchés " Service public "

Depuis le 1er juillet, chaque usager peut, soit garder l'offre EDF pour l'électricité, et GDF pour le gaz, au tarif administré c'est à dire encadré par l'état, soit choisir une offre de marché (dont le prix est fixé selon les mécanismes de l'offre et de la demande. A cette fin, une vaste opération de séduction est engagée qui nous présente une offre alléchante afin de vous inciter à quitter la fourniture au tarif service public régulé par l'Etat.

Sauf que nous le savons par l'expérience, si l'on quitte le tarif actuel du service public (Tarif régulé), on paiera peut-être moins cher la première année, mais ensuite? Ainsi l'ouverture du marché de l'électricité pour les clients professionnels opérée à partir d'avril 2001 et pour la période qui va de cette date à avril 2006, s'est soldée par une hausse des prix de 75,6 % pour ceux qui avaient fait le choix de quitter le tarif administré. Pour ceux qui avaient fait le choix de rester au tarif " service public ", les prix ont suivi l'inflation soit +11%.

La direction du groupe ne s'y trompe pas qui a bloqué toute possibilité de retour en arrière au tarif régulé si vous choisissez de changer.

Et le développement durable?

Parce que le prix libre de l'électricité et du gaz augmentent avec le prix des énergies fossiles, les risques de flambées brutales sont bien

réels. Les réserves de gaz, charbon, pétrole, s'épuisent et la demande d'énergie explose.

La propagande qui entoure cette opération fait miroiter aux usagers que le recours aux tarifs du marché favoriserait le développement durable à travers la promotion de sources de production non polluantes, parce que de cette façon là, vous pouvez choisir l'énergie la moins polluante. Sous entendu, moins polluante et donc légitimement plus chère.

Mais si l'électricité en France a été jusqu'à présent la moins polluante et la moins chère d'Europe, c'est grâce au service public qui a assuré l'accès de tous à l'énergie, développé la ressource nucléaire et engagé une diversification à grande échelle. C'est en France que la production d'électricité est la plus économe de gaz à effet de serre. Enfin, avec le service public l'énergie n'est pas une marchandise comme une autre, c'est un droit et l'égalité d'accès est assurée à toutes et tous où que l'on soit sur le territoire.

Les conséquences de la libéralisation pour les Hautes-Pyrénées, c'est le risque de fermeture progressive à compter du 1er juillet des accueils de proximité (Lourdes, Argelès, Bagnères, Lannemezan, Maubourguet), c'est la perte de la moitié des capacités d'intervention des équipes EDF et GDF avec leurs conséquences aussi sur la sécurité.

Le combat politique doit s'engager !

L'ouverture du marché ne tombe pas du ciel, elle est le fruit de décisions politiques et des renoncements devant la conception d'une Europe libérale régie par la seule loi de la concurrence libre et non faussée. Le Parti Communiste est le seul parti parlementaire à s'être opposé à cette ouverture totale du marché de l'électricité et du gaz. L'enjeu est maintenant de plusieurs ordres, cela doit passer par un combat politique et des mobilisations populaires :

- Premièrement, Il faut pérenniser les tarifs régulés et la péréquation tarifaire en prolongeant leur maintien au-delà de 2010. Il faut gagner la possibilité de pouvoir opter pour le tarif régulé du Gaz pour un logement neuf. Il faut aussi gagner la possibilité du retour aux tarifs régulés pour les consommateurs.

- Deuxièmement, il faut stopper le processus de libéralisation et notamment en faisant respecter l'engagement d'un bilan de la déréglementation de l'énergie sur 3 aspects essentiels : les prix, l'emploi et la qualité du service rendu.

- Troisièmement, il faut œuvrer à la réorientation des orientations européennes avec un retour sur les processus de libéralisation, créer un pôle public de l'énergie autour de la fusion d'EDF et GDF et refonder un service public de l'énergie qui devra être étendu dans ses missions (par exemple sur les économies d'énergie) et démocratisé dans son fonctionnement.

Les Communistes doivent s'impliquer dans ce combat et faire de l'énergie un sujet de débat dans la perspective de la reconstruction de la gauche.

ABCédaire pour éviter le piège de la déréglementation

Si vous décidez de souscrire à une offre de marché, et de quitter le tarif administré, il ne vous est plus possible de revenir au tarif pour ce même logement. Les occupants suivants du logement ne pourront pas non plus prétendre au tarif administré par l'Etat.

Pire, certains se sont fait piéger sans le savoir, en acceptant des offres de prix alléchantes proposées par simple démarchage téléphonique, les condamnant définitivement aux tarifs déréglementés sans possibilité de retour aux tarifs réglementés par l'état.

Si vous ne faites aucune démarche vous garderez le tarif adminis-

tré proposé par l'opérateur historique EDF. C'est ce que nous vous conseillons. Attention ! Ne répondez ni aux courriers même les plus anodins ni aux démarchages téléphoniques ni aux offres alléchantes quel que soit les opérateurs (les sociétés) qui vous contactent y compris EDF et GDF dont les directions vont chercher à vous piéger pour vous sortir du tarif réglementé auquel vous avez droit actuellement ! Evitez aussi la proposition d'une facture unique Gaz et Electricité, cela conduirait automatiquement à faire le choix du tarif dérégulé pour à minima l'une des deux énergies.

François DOUSSEAU

Paquet fiscal :

Roland Muzeau, député communiste réagit.

Ce texte compte parmi les plus dangereux et les plus inégalitaires que nous ayons examinés au cours de ces dernières années. Il organise une régression qui nous rappelle Reagan et Mme Thatcher, héritage que vous revendiquez en coulisses tout en prétendant, sur scène, servir l'intérêt général et vous soucier des plus modestes.

Il est proprement honteux de prétendre permettre aux Français de "travailler plus pour gagner plus" alors que vos mesures, qui coûteront quelque 6 milliards aux finances publiques, ne permettront toujours pas aux salariés précaires de travailler plus, tandis que les salariés à temps plein qui ne souhaitent pas faire d'heures supplémentaires continueront d'y être contraints.

Il est également honteux de demander aux Français les plus modestes de signer un chèque aux plus riches. Or, c'est à quoi se résume

le volet fiscal de votre réforme. En quoi le bouclier fiscal, qui va coûter 1,4 milliard, sera-t-il utile à notre économie ?

Que pèsent, à côté de ce cadeau fiscal, les 40 millions de défiscalisation de l'emploi des étudiants ? Et que pèsent les 25 millions que vous allez consacrer à l'expérimentation du RSA par rapport à vos mesures de quasi-suppression de l'ISF et des droits de succession ?

Quant au crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunts immobiliers, il représente un effort financier de 3 milliards en année pleine, mais on peut craindre qu'il en résulte une spéculation immobilière qui fera fondre comme neige au soleil le gain pour les accédants.

Comment s'étonner que Bruxelles juge "incompréhensible" un "choc fiscal" qui vise moins à relancer la croissance et l'emploi qu'à servir certains intérêts ? Vous l'aurez compris, nous voterons résolument contre ce projet, après nous être abstenus sur le RSA."

Carnet noir

Ces dernières semaines ont été particulièrement tristes pour notre fédération. Nous notons en effet le décès de Jean Estébenet, Jean-Pierre Arheix, Adrienne Pérez, Marie-Jeanne Lannot, Jean Despiaud, Marc Petit, ainsi que la maman de Pierre Domengès

et Ernest Marrou, papa de nos camarades Daniel, Alain et Yvette.

Que les familles trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances



Après les rassemblements du 31 juillet, la mobilisation contre la remise en cause du droit de grève se poursuit !

Suppression des postes de fonctionnaires : déclaration du PCF

A l'issue d'un séminaire du gouvernement, le Premier ministre, François Fillon, a annoncé 22 700 départs de fonctionnaires, soit près de 11 000 "non remplacements" de plus qu'en 2007.

Le candidat Sarkozy avait annoncé le "non remplacement d'un fonctionnaire sur deux", et le gouvernement revoit ce chiffre à la baisse. Selon une stratégie habituelle, le gouvernement simule un geste d'apaisement, entraînant la plus grande partie des commentateurs sur le chemin hypocrite du lâche soulagement. Le gouvernement ne se livre pourtant qu'à un grossier tour de passe-passe. Comment ne pas voir pourtant que chaque fonctionnaire qui n'est pas remplacé, c'est un peu du service public qui disparaît. Depuis plusieurs années, le gouvernement n'a cessé d'utiliser les services publics comme bouc émissaire. Démonstration en fut encore faite à propos du service minimum. Alors que 98% de la gêne causée

aux usagers des transports vient de la détérioration des conditions de travail, du manque de personnels et d'investissements dans le matériel, le gouvernement s'attaque au droit de grève.

Loin d'infléchir sa politique, c'est un nouveau coup qui est porté à l'intérêt général et au bien commun. Toute modernisation est illusoire si le gouvernement vide les services publics des fonctionnaires qui les mettent en oeuvre. Il écrit ainsi, un nouvel épisode de la grande braderie estivale.

Si l'on veut placer l'intérêt général et les besoins de la majorité des françaises et des français comme une priorité, il faut construire de grands services publics, élargis, modernisés et démocratisés. Les 80 rassemblements d'hier, à l'initiative des organisations syndicales marquent la volonté de ne pas céder au diktat que le gouvernement déploie pendant la période estivale.

Paris, le 1er août 2007.



Fête de L'Humanité au BOURGET, les 14,15 et 16 septembre

Une Fête à nouveau pas comme les autres.

Dans une France touchée par l'omniprésence et l'omnipotence du Président de la République, dans un parlement qui vote sans coup férir les premières lois iniques du gouvernement

offrant toujours plus d'avantages aux mêmes et stigmatisant les plus en difficultés de nos concitoyennes et concitoyens, l'Humanité et les communistes semblent être de ceux qui sont une référence dans la critique au "nouveau régime".

La fête sera ce grand rendez vous de la rentrée où celles et ceux qui luttent se retrouveront : les salariés inquiets de la mise en cause du droit de grève, les usagers consommateurs d'énergie qui sentent le piège de l'ouverture au marché, les citoyennes et les citoyens qui ont des inquiétudes justifiées sur le futur traité européen et tant d'autres.

Alors la vignette soutient à la fête est le moyen de dire : je veux une France libre où la parole et la pensée sont libres et où résis-

ter et construire une alternative ne sont pas des "gros mots". Comme l'an dernier, notre fédération sera bien présente sur la fête de l'Huma à Paris, elle tiendra un stand décoré aux couleurs du TPR - mondial de rugby oblige-. Il y sera servi des assiettes de tapas, des sandwichs, autour d'un bar à bières et à cidre.

Animations du stand : vendredi soir ; retransmission du match du jour du mondial et 3ième mi-temps

Samedi soir, soirée année 80.

Il manque encore 5 personnes pour compléter l'équipe de travail (3 départs différents -mercredi, jeudi ou vendredi par train) Les camarades sont invités à s'inscrire auprès d'Aurore au n° 06-21-31-68-78